Des nouvelles de vos associations..



CERCLE DE FERMIÈRES SAINTE-FÉLICITÉ

TIRAGE REPORTÉ

Dû à la pandémie du coronavirus, nous avons dû nous ajuster au respect des normes gouvernementales. Donc, pour tous ceux et celles qui ont acheté des billets pour le tirage qui devait avoir lieu le 4 août dernier à notre exposition annuelle, nous devons reporter ce dit tirage l'an prochain pour août 2021 à notre prochaine exposition locale. Conservez vos billets pour cette nouvelle date. 🗷

Pierrette St-Pierre, présidente



VESTIAIRE COMMUNAUTAIRE

Le vestiaire communautaire est déménagé au 296, du Foyer Nord (ancien local des Ambulances L'Islet-Sud).

Une belle équipe se fait un plaisir d'y travailler et de classer les belles choses que vous nous apportez pour leur donner une deuxième vie : vêtements propres, décorations, articles de cuisine, livres, revues, etc.. Mais pas de meubles.

Rendez-vous aux pages 3 et 4 de ce présent journal pour lire l'article de M. Yoland Bélanger qui décrit bien l'organisme.

Venez magasiner en toute sécurité et à petit prix.

Apportez votre couvre-visage. Merci de respecter les consignes.

Gisèle, présidente au 418 356-5012 ou Lise au 418 356-2235 et aux heures d'affaires : 418 710-2037. €



FILLES D'ISABELLE CERCLE MARIA CHAPDELAINE **CONSEIL 794** SAINT-PAMPHILE

Nous voulons aviser nos membres que les réunions sont encore suspendues pour la période de la Covid.

Quand il y aura des changements, vous serez avisées par notre comité télépho-

En attendant, portez-vous bien en cette période de confinement.

Marlène Bourgault rédactrice

Cercle Maria-Chapdelaine des Filles d'Isabelle, conseil 794 de St-Pamphile



IMPORTANT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi le 16 septembre 2020 à 19 h 30 à Sainte-Perpétue.

Salle du Conseil municipal 366, rue Principale.

QUADISTES, NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRÉSENCE. **BIENVENUE À TOUS!**

Pour information : 418-356-8453

RAPPEL

L'assemblée sera tenue dans le respect des règles de la santé publique.

Rendez-vous à la page 39 de ce présent journal pour voir tous les détails de notre annonce.

VIGNETTES ESTIVALES

Il nous reste toujours des vignettes estivales disponibles au coût de 200 \$ (valide jusqu'au 31 octobre).

> Visitez nos points de vente ou achat en ligne : vente.fqcq.qc.ca

Les administrateurs de votre CLUB

TIRAGE AU PROFIT DE LA **FABRIQUE DE** SAINTE-PERPÉTUE POUR LA TRANSFORMATION DE SON ÉGLISE EN COLLABORATION AVEC LA MÉDIATHÈQUE L'HÉRITAGE DE L'ISLET-SUD



Tirage de 1000 \$ du mois de juillet :



Tirage 19 juillet: L'heureux gagnant est : M. Jean Lemay de Victoriaville, billet # 0073. Le tirage a été effectué par l'abbé Fernando Moreno à la sacristie de l'église de Sainte-Perpétue.

Félicitations au gagnant.

Le prochain tirage aura lieu le 16 août.

Mme Christine Bélanger, responsable 🗷

A0ÛT 2020

33

Des nouvelles de vos associations...





Secteur L'Islet-Sud

n.	•		

raroisses		
Saint-Adalbert	418 356-5171	stadalbert@diocese-ste-anne.net
Tourville	418 359-2314	stclement@diocese-ste-anne.net
Sainte-Félicité	418 356-3308	stefelicite@diocese-ste-anne.net
Saint-Marcel	418 356-2651	stmarcel@diocese-ste-anne.net
Saint-Omer	418 356-2624	stomer@diocese-ste-anne.net
Saint-Pamphile	418 356-3308	stpamphile@diocese-ste-anne.net
Sainte-Perpétue	418 359-2951	steperpetue@diocese-ste-anne.net

Équipe d'Unité

Michel Talbot, prêtre responsable 418 248-3663 #1 mtalbot1959@gmail.com Juan Fernando Moreno, ptre 418 894-4235 mtalbot1959@gmail.com

Collaborateur:

Roger Fortin, ptre 418 359-3277 fortinroger02@gmail.com

Site WEB de l'Unité Missionnaire Ouest http://www.unite22.com

Intentions pour la Prière universelle dominicale proposées dans le cadre du jumelage entre le Diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et l'Abbaye Val Notre-Dame



Prions pour les personnes qui mettent leurs talents au service de leur communauté chrétienne pour qu'elle puisse rester joyeuse et vivante. Que la parole de Dieu qui s'incarne dans le quotidien de nos frères de l'Abbaye Val Notre-Dame nous rappelle que la foi, ça goûte bon, nous t'en prions.

PROTOCOLE SANITAIRE Consignes à donner aux gens lors des célébrations

Nous devons rappeler à tous les fidèles que la réouverture des églises est conditionnelle au respect des directives de la Direction de la santé publique du Québec. C'est pourquoi :

- La distance de 2m doit être observée en tout temps dans l'église.
- Les places où vous pouvez vous asseoir sont prédéterminées afin d'assurer une distance de 2m entre chaque personne. Cette distance ne concerne cependant pas les gens d'une même maisonnée. Les membres d'une même famille peuvent partager le même banc
- Les fidèles, même assis, doivent porter le couvre-visage pendant toute la célébration, sauf seulement au moment de consommer l'hostie.

Avant la communion :

- Pour assurer le bon déroulement de la communion, aucun croisement n'est permis. Il est interdit d'avoir deux files dans une même allée qu'elles soient parallèles ou en sens inverse; chaque allée est un sens unique. La distance de 2m entre chaque communiant doit être respectée.
- Les personnes qui occupent les bancs d'en arrière sont invitées à s'approcher les premières. Les personnes qui occupent les bancs suivants, en allant vers l'avant, s'approcheront à tour de rôle en respectant la distance de 2m avec la personne qui précède. La communion se déroulera banc par banc.
- Il est interdit de prendre la communion pour une autre personne, qu'elle soit dans l'église ou à la maison.
- Pour un temps indéterminé, la communion se donne exclusivement dans la main. Jusqu'à nouvel ordre, la communion sur la langue est interdite.
- Une fois la communion reçue, vous la consommez devant le ministre de la communion et retournez à votre place par l'allée désignée à cette fin. Il est interdit de retourner à sa place par la même allée.
- La communion se fera en silence. Le président dira une seule fois « le Corps du Christ » et l'assemblée répondra une seule fois « Amen ».
- Le port du couvre-visage est obligatoire pour ce déplacement.

Avant la sortie:

 Vous êtes invités à quitter l'église banc par banc, en commençant par le dernier banc à l'arrière de l'église, tout en gardant une distance de 2m avec les autres fidèles. Évitez tout regroupement.

Merci de vous plier de bonne grâce à ces recommandations afin d'éviter que nos églises ne soient de nouveau fermées.

Belles semaines à vous tous! Bonnes vacances!

Période jusqu'au 16 août 2020 Horaire des célébrations

Mardi 11 août

Le Marcellois, Saint-Marcel 19 h Dfts Germaine C. et Cyrille St-Hilaire / Réjeanne

Mercredi 12 août

Église St-Pamphile 10 h Dfts Étienne et Lily Leblanc / Thérèse Miville

Jeudi 13 août

Abri des Appalaches

Sainte-Perpétue 10 h Dft Jean-Guy Lemelin / Carmen

Samedi 15 août

Salle Sainte-Félicité (église) 11 h Funérailles : Dfte Éliane Bélanger

Église Sainte-Perpétue 14 h Funérailles : Dft Jean-Guy Brochu

Dimanche 16 août 20e dimanche du temps ordinaire - vert

Église Saint-Marcel Dfts Laurent Dubé et Fernande Labbé / Jimmy Église Sainte-Perpétue 10 h 30 Dft Narcisse Pelletier / Cécile et Paul-Henri

Salle Sainte-Félicité (église) 14 h Baptême

Prendre note: Avant de vous présenter à une messe qui est prévue dans une résidence, s.v.p., veuillez leur téléphoner afin de savoir si vous pouvez y assister. Pour ce qui est des funérailles, notez que l'espace sera limité à la capacité maximale de l'église en fonction des règles de distanciation en vigueur au moment de la célébration et que la priorité sera donnée aux membres de la famille de la personne décédée. Le port du couvre-visage est obligatoire.

Pour ceux qui auront oublié leur couvre-visage, vous pourrez vous en procurer un directement à l'église pour la somme de 2 \$.

SAINTE-PERPÉTUE

Lecture du 16 août : Lise Bourgault

Illumination du clocher pour août : Don de Monelle et Tania

MONUMENTS DANS LE CIMETIÈRE. Nous recommandons au concessionnaire de vérifier leur monument dans le cimetière. Certains doivent être nettoyés, redressés, réparés et même collés. L'entretien des monuments est à la charge des concessionnaires des lots où ils se trouvent. Nous vous rappelons qu'il ne doit y avoir aucun objet au sol (fleurs, objet symbolique...) devant votre monument afin de faciliter l'entretien.

CÉLÉBRATIONS DOMINICALES DANS NOS ÉGLISES DE L'ISLET-SUD **EN AOÛT 2020**

Dates :	Heures et lieux :
16 août	9 h : Saint-Marcel 10 h 30 :
	Saint-Adalbert Sainte-Perpétue
23 août	10 h 30 : Saint-Pamphile
30 août	10 h 30 : Saint-Pamphile
6 septembre	9 h : Saint-Marcel
	10 h 30 : Saint-Adalbert Sainte-Perpétue
13 septembre	10 h 30 : Saint-Pamphile
20 septembre	9 h : Saint-Marcel
	10 h 30 : Sainte-Perpétue
27 septembre	10 h 30 : Saint-Pamphile

Marie-Claude: 418 356-3308

CONSULTATION SUR LES PRIORITÉS DE **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS** Un nouveau partenariat pour un projet de développement éolien majeur dans l'Est-du-Québec

L'Alliance éolienne de l'Est, formée des Régies intermunicipales de l'Énergie du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les MRC de L'Islet et de Montmagny annoncent qu'elles travailleront conjointement pour présenter au gouvernement du Québec un projet suprarégional visant la poursuite du développement de la



filière éolienne. L'entente de collaboration a été conclue le (Suite page 36)